



vitalité et le dynamisme culturels de notre région. Il devenait donc impératif de se doter des outils nécessaires au développement et au rayonnement de la culture chez nous.



La politique culturelle thetfordoise est en fait l'aboutissement d'une réflexion essentielle qui a permis de déterminer les axes qui orienteront les interventions culturelles, artistiques et patrimoniales des prochaines années.

C'est une première !

La Ville de Thetford Mines est fière de présenter sa politique culturelle et d'exprimer sa volonté de reconnaître la culture comme un facteur important du développement de notre collectivité.

Les démarches entreprises par le comité chargé d'élaborer cette politique ont permis de confirmer la

Voici donc la politique culturelle de la Ville de Thetford Mines, un besoin, une **réalité** qui favoriseront son développement culturel!

Le maire de la Ville

Henri Therrien

LE COMITÉ POUR L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Président :

Clément Marchand, conseiller municipal

Représentants du milieu culturel :

Mesdames Line Cliche et Renée Gilbert
Messieurs Claude Delisle, Gaétan Giguère, Jean-Marc Samson,
Bertrand Nadeau et Michel Sansoucy

Représentants de la Ville de Thetford Mines :

Monsieur Harold Vachon, conseiller municipal
Monsieur Yvan Faucher, directeur général
Monsieur Renaud Lamontagne, directeur des loisirs et de la culture
Madame Marie Goulet, régisseuse culturelle et communautaire
Monsieur Fernand Caron de la Direction de Chaudière-Appalaches du
ministère de la Culture et des Communications du Québec a également
prodigué de précieux conseils tout au long de la démarche.

Comité de rédaction et révision des textes :

Gaétan Giguère Marie Goulet Pierre Sévigny

BIBLIOGRAPHIE

Collectif d'auteurs, **Thetford Mines à ciel ouvert : histoire d'une ville minière**, Ville de Thetford Mines, 1994, 596 pages.

GAGNON, Pierre, **Le loisir et la municipalité**, Presses de l'Université du Québec, 1996, 420 pages.

Gouvernement du Québec, **La politique culturelle du Québec : notre culture, notre avenir**, Direction des communications, 1992, 150 pages.

Regroupement québécois du loisir municipal, Ministère de la Culture et des Communications, **Guide d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique culturelle municipale**, Direction des communications, 1997, 65 pages.

Statistique Canada, **Recensement 96: profil statistique**, 1998.

NOTES

- 1 Statistique Canada, **Recensement 96 : profil statistique**, 1998.
- 2 Alors qu'en 1971, le secteur primaire fournissait 32 % des emplois, il n'en fournit plus que 9 % en 1996. C'est du secteur tertiaire, celui des services, que proviennent la majorité des emplois avec 73 % en 1996, alors que le secteur secondaire (PME et autres) réussit à en fournir 18 %.
(Statistique Canada, **Recensement 96 : profil statistique**, 1998.)
- 3 Statistique Canada, **Recensement 96 : profil statistique**, 1998.
- 4 31 % de la population est âgée de 55 ans et plus comparativement à 21 % pour l'ensemble du Québec.
(Statistique Canada, **Recensement 96 : profil statistique**, 1998).
- 5 Les 15-34 ans de L'Amiante ne représentaient plus que 27 % de la population de la MRC en 1991 comparativement à 32 % au Québec. On observe pour la MRC de L'Amiante une diminution de près de 29 % de ce groupe d'âge entre 1981 et 1991.
(Vallée, Richard, **Portrait des 15-34 ans dans le Comité de Frontenac**, CLSC Frontenac, 1996).
- 6 Gouvernement du Québec, **La politique culturelle du Québec : notre culture, notre avenir**, Direction des communications, p. 131.
- 7 GAGNON, Pierre, **Le loisir et la municipalité**, Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 211.
- 8 Budget 1998, Ville de Thetford Mines

TABLE DES MATIÈRES

EN TOILE DE FOND	4
LES COULEURS DE LA RÉGION	5
POUR S'HARMONISER	7
POUR ENRICHIR NOTRE PAYSAGE CULTUREL	8
LE TABLEAU DE LA SITUATION	
Au rythme des années	11
La gamme de nos forces	13
Quelques bémols	15
Maître d'oeuvre	17
SUR NOTRE PALETTE	19
POUR ATTEINDRE L'HARMONIE DES SONS, DES COULEURS ET DES MOTS	20
NOTES	22
BIBLIOGRAPHIE	23



EN TOILE DE FOND

En janvier 1997, la Ville de Thetford Mines entreprenait l'élaboration de sa politique culturelle. Plusieurs raisons motivaient une telle démarche, notamment la volonté des élus municipaux de faire le point sur les actions déjà entreprises par la Ville en matière culturelle afin de dégager des pistes d'intervention pour les années à venir.

Depuis le tout début, la Ville a manifesté sa volonté d'associer le milieu culturel à cette démarche. Un comité de travail a d'abord été formé, composé d'intervenants du milieu représentant les différents secteurs de l'activité culturelle.

Dans un premier temps, plusieurs rencontres ont permis de faire le point sur l'état de la situation. Les divers secteurs furent mis à contribution. Un questionnaire fut expédié à tous les organismes oeuvrant dans le domaine culturel, les invitant à transmettre leurs commentaires, suggestions et besoins susceptibles d'améliorer le mode d'intervention de la Ville.

L'analyse des données recueillies a permis aux membres du comité d'élaborer un premier document de travail. **Cinq orientations principales, pouvant servir de base à la politique culturelle de Thetford Mines, ont été dégagées des différentes réflexions transmises par le milieu.**

Une consultation publique sur le document préliminaire s'est tenue à la Maison de la culture, le 17 février 1998. À la suite de cette consultation, le comité a pu valider certaines orientations et nuancer certains éléments du projet de politique.

Ayant franchi toutes ces étapes, **le projet prend de plus en plus les couleurs de la région pour devenir la politique culturelle de la Ville de Thetford Mines.**



Comme base de sa politique culturelle, la Ville retient les cinq grands axes suivants :

❖ **Favoriser l'accessibilité et la participation d'un plus grand nombre de citoyens aux arts, à la culture et au patrimoine.**

❖ **Assumer le leadership de la concertation entre les différents partenaires du domaine des arts, de la culture et du patrimoine, tant au niveau local que régional.**

❖ **Favoriser l'accessibilité de la population, des artistes et des organismes culturels à des infrastructures culturelles de qualité.**

❖ **Améliorer la reconnaissance et le soutien technique, professionnel et financier accordés aux organismes partenaires du développement culturel.**

❖ **Reconnaître et promouvoir l'importance des arts, de la culture et du patrimoine comme facteur de développement de l'identité culturelle locale et du sentiment d'appartenance à la communauté.**

Enfin, la Ville mettra en place un comité de suivi de la politique culturelle qui portera le nom de Comité des arts, de la culture et du patrimoine.

POUR ATTEINDRE L'HARMONIE DES SONS, DES COULEURS ET DES MOTS

La Ville devra prendre le leadership de la concertation entre les différents acteurs et partenaires du développement culturel (les organismes, les artistes et intervenants, le monde de l'éducation et l'entreprise privée).

Les intervenants culturels souhaitent que la Ville de Thetford Mines fasse preuve d'un leadership politique plus fort en matière culturelle, tant au niveau local que régional.

La Ville devra poursuivre son rôle de maître d'œuvre en offrant des activités culturelles spécifiques à la clientèle des jeunes, en l'absence d'intervenants du milieu. Elle devra réaffirmer également l'importance qu'elle accorde au service de bibliothèques publiques.

La Ville de Thetford Mines devra améliorer le soutien aux organismes culturels existants et saisir toutes les opportunités de reconnaître l'importance de leurs interventions.

Enfin, la Ville devra préciser et diffuser ses objectifs d'intervention et ses orientations dans le domaine des arts, de la culture et du patrimoine.

LES COULEURS DE LA RÉGION

Ville-centre de la MRC de L'Amiante, la Ville de Thetford Mines a été fondée en 1892. En 1996, elle comptait 17 635 habitants comparativement à 18 251 en 1991, soit une décroissance de 3,4 %.¹

Située à 105 km de Québec et à 115 km de Sherbrooke, la ville de Thetford Mines est dans la zone d'influence de ces deux centres urbains. Les quotidiens de ces deux villes y sont distribués et il est possible de capter les ondes radiophoniques et télévisuelles qu'elles émettent. L'influence de Québec demeure cependant prédominante d'autant plus que Thetford Mines a longtemps été rattachée à la région administrative de Québec avant que ne soit créée la région de Chaudière-Appalaches dont elle fait maintenant partie.

De ville mono-industrielle axée sur l'extraction du minerai d'amiante, Thetford Mines a progressivement transformé sa structure économique. On retrouve maintenant les emplois surtout dans les secteurs tertiaire et secondaire.²

Les statistiques révèlent que la population âgée de plus de 25 ans est moins scolarisée que celle de l'ensemble du Québec. L'écart est particulièrement important au niveau des diplômés universitaires dont la proportion s'établit à 8,9 % comparativement à 14,1 % pour la province de Québec.³

Au niveau socio-démographique, le vieillissement de la population⁴ et l'exode des jeunes⁵ constituent deux éléments clés qui définissent le caractère particulier de notre communauté.

Par ailleurs, on trouve à Thetford Mines un cégep et un centre hospitalier, deux institutions confirmant son statut de pôle régional. Le Musée minéralogique et minier de Thetford Mines constitue aussi une infrastructure culturelle à vocation régionale.

SUR NOTRE PALETTE

Les organismes et les intervenants culturels du milieu ont principalement exprimé des besoins en terme de reconnaissance, de soutien, de promotion et d'accessibilité aux lieux de diffusion.

L'intervention de la Ville en matière culturelle est relativement récente si on la compare à d'autres champs d'activités, comme le sport.

La Ville doit poursuivre le travail déjà entrepris pour sensibiliser et éveiller la population aux arts, à la culture et au patrimoine.

Enfin, le contexte économique incite la Ville à rechercher des façons de faire qui permettront de développer ce secteur d'activités en maximisant l'utilisation des ressources existantes.



consacre environ 85 % de sa tâche. Le directeur du Service et la secrétaire administrative travaillent également sur des dossiers à caractère culturel.

Sans tenir compte du service de la dette, le budget alloué par la Ville de Thetford Mines aux dépenses culturelles courantes en 1998 était de 454 611 \$ sur un budget total de 17 431 044 \$, ce qui représentait 2,6 % des dépenses municipales totales et 31 % du budget du Service des loisirs et de la culture.⁸

En 1998, 49 % du budget du secteur culturel était alloué au fonctionnement du service de bibliothèque, 43 % était affecté au fonctionnement de la Maison de la culture (programmes et équipements) alors que 8 %, soit une enveloppe de 38 500 \$, était distribué en subventions aux organismes culturels.

Alors que le budget total du Service des loisirs et de la culture a connu une croissance de 15 % entre 1992 et 1998, les dépenses du secteur culturel ont connu pour la même période une augmentation de 19 %.

POUR S'HARMONISER

La décision prise par la Ville de Thetford Mines de se doter d'une politique culturelle s'inscrit dans une démarche provinciale entreprise par plusieurs municipalités du Québec sous l'impulsion du gouvernement du Québec.

En effet, dans la politique culturelle du Québec adoptée en 1992, le Gouvernement souligne sa volonté « de stimuler l'adoption de stratégies de développement culturel par les municipalités locales⁶ » et annonce son intention de conclure des ententes de développement culturel avec les municipalités qui se seront dotées de politiques culturelles.

Mais outre la volonté gouvernementale, *ce qui pousse le Conseil municipal à entreprendre une telle démarche, c'est son désir de faire le point sur les actions entreprises et d'obtenir une rétroaction du milieu culturel.* Ce qui, par la suite, facilitera la détermination des orientations et des objectifs devant guider les interventions de la Ville de Thetford Mines.



POUR ENRICHIR NOTRE PAYSAGE CULTUREL

Plusieurs valeurs et principes ont guidé la Ville de Thetford Mines dans l'élaboration de sa politique culturelle.

Les élus municipaux ont une volonté ferme de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des citoyennes et citoyens de Thetford Mines qui sont au cœur de leur intervention.

Les élus reconnaissent le caractère particulier du secteur des arts, de la culture et du patrimoine, sachant que la pratique d'activités culturelles et artistiques contribue à l'épanouissement personnel, et que c'est par le biais des arts, de la culture et du patrimoine que se développent l'identité locale et le sentiment d'appartenance à une communauté.

Cette reconnaissance justifie une intervention spécifique et approuvée de la Ville afin de donner accès à ce secteur d'activités au plus grand nombre de citoyens.

#8

Maître d'oeuvre

La Ville assume le rôle de maître d'oeuvre qui lui est dévolu par la loi traitant de l'urbanisme et des bibliothèques. Elle a également choisi d'assurer l'organisation du loisir culturel pour les jeunes par le biais d'ateliers culturels à la Maison de la culture.

À l'instar de plusieurs services municipaux de loisir au Québec, la Ville de Thetford Mines privilégie un mode d'intervention mixte au niveau des arts, de la culture et du patrimoine.

Aussi, la Ville cherche-t-elle à établir un partenariat avec des organismes du milieu pour qu'ils prennent en charge l'organisation et l'animation des activités, alors qu'elle-même conserve « les responsabilités de gestion inhérentes à la planification, à l'aménagement et à l'entretien de ses espaces et de ses équipements servant de support à l'activité récréative ou culturelle⁷ ».

16 17

Ce mode d'intervention exige une très bonne coordination entre les partenaires. Il requiert également une structure et des processus permanents de consultation et de concertation.

Dans le cas du service de bibliothèque publique, la Ville de Thetford Mines intervient directement au niveau des jeunes et des aînés. Par contre, pour le volet adulte, la Ville intervient indirectement en déléguant au Collège de la région de L'Amiante l'ensemble des responsabilités de gestion du service de bibliothèque publique.

Il va sans dire que les modes d'intervention mixte et indirecte ne sont possibles qu'en raison de la présence sur le territoire de partenaires disponibles et compétents.

Pour garantir la réussite de ses interventions, la Ville compte sur les services de quatre personnes affectées au secteur culturel. La responsable de la bibliothèque y travaille à temps plein. La régisseuse culturelle y

#17

aux lieux de diffusion et une amélioration des équipements scéniques des salles de spectacles.

Quelques médias communautaires sont présents sur le territoire. Toutefois, la faiblesse de leurs moyens et la précarité de leur survie les empêchent de jouer pleinement leur rôle d'éducation et de sensibilisation de la population.

Dans sa forme actuelle, le service décentralisé ne favorise pas la fréquentation de la bibliothèque par une clientèle familiale dont tous les membres devraient pouvoir trouver une réponse à leurs besoins en même temps et dans un même lieu physique.

Ce service décentralisé entraîne également un doublement des collections. Cependant, l'apport de collections propres à une institution d'enseignement constitue un réel enrichissement.

Le bassin de ressources professionnelles spécialisées dans le domaine des arts, de la culture et du patrimoine est plutôt limité à Thetford

Mines. L'absence de programme d'enseignement spécialisé en arts au niveau collégial entraîne l'exode des jeunes qui souhaitent poursuivre leur formation dans ce domaine.

La discrétion du leadership politique de la Ville en matière culturelle, tant au plan local que régional, est également soulignée. D'ailleurs, le leadership de Thetford Mines en matière culturelle n'est pas reconnu au niveau de la MRC. Les intervenants déplorent l'absence d'orientations en ce sens au niveau du schéma d'aménagement.

D'autre part, soutenir le secteur des arts, de la culture et du patrimoine contribue à favoriser le développement local par les retombées économiques directes et indirectes qu'engendre l'activité culturelle. Sans compter qu'une communauté particulièrement dynamique en matière culturelle devient plus attrayante pour les travailleurs et leur famille désireux de s'y établir.

Toutefois, la Ville de Thetford Mines n'a pas la prétention de tout faire en matière culturelle, encore moins d'agir seule. **Elle se propose plutôt d'assumer un leadership afin de susciter la participation et la concertation de tous les partenaires du développement culturel.**

Ce qui permettra un développement durable en favorisant la mise en commun des ressources disponibles et en optimisant les retombées de ses interventions.



Par ailleurs, les élus municipaux considèrent que certains domaines de l'intervention culturelle, tel le soutien aux artistes professionnels, demeurent la responsabilité des paliers supérieurs des gouvernements.

Enfin, la Ville de Thetford Mines souhaite, par le biais de sa politique culturelle, donner plus de cohésion à ses interventions dans les différents secteurs du domaine culturel.

Le rôle important que jouent ces institutions est reconnu au niveau de la sensibilisation des jeunes aux arts et à la culture.

La présence d'infrastructures culturelles, comme le Musée et la Maison de la culture, constitue une force importante pour le développement et l'avancement du secteur des arts, de la culture et du patrimoine.

Enfin, la beauté de nos paysages, la diversité de nos ressources minéralogiques et la particularité de notre patrimoine industriel ont été identifiées comme un atout, une richesse à exploiter dans la perspective du tourisme culturel.

Quelques bémols

La grande majorité des intervenants s'entendent sur deux premiers constats : l'absence de concertation entre les intervenants des différents milieux et le faible niveau de reconnaissance des organismes culturels par la Ville de Thetford Mines.

Au niveau du soutien tant financier que technique ou professionnel, les intervenants soulignent les actions déjà entreprises par la Ville mais constatent qu'il y a encore certaines lacunes.

Au niveau des arts de la scène, les organismes ont été nombreux à réclamer une plus grande accessibilité



le Musée minéralogique et minier de Thetford Mines, l'Association des petits musiciens de Thetford Mines, le Comité de spectacles de Thetford Mines, la Société des archives historiques de la région de L'Amiante et la Télévision communautaire de la région de L'Amiante.

Le Ministère accorde également une subvention à la Ville de Thetford Mines pour le fonctionnement de son service de bibliothèque publique.

Concernant le service de bibliothèque publique, les intervenants soulignent le bon rapport qualité-prix du service actuel et l'accessibilité de la population à un large éventail de collections, dont la collection académique du Collège de la région de L'Amiante. Globalement, le service actuel peut être décrit comme un service de bibliothèque décentralisé qui comporte des aires de service distinctes avec des missions et des clientèles différentes et oeuvrant dans des créneaux complémentaires.

Le cégep est toujours identifié comme un partenaire majeur des secteurs patrimoine-histoire et lettres qu'il abrite. Mais il n'héberge plus le Musée qui est propriétaire, depuis le printemps 1997, d'un nouvel édifice.

Dans le domaine des arts, la Ville de Thetford Mines est fière des artistes d'ici qui ont fait leur marque sur le plan provincial et qu'elle a d'ailleurs reconnus officiellement comme ambassadeurs de leur ville natale.

La relève est également prometteuse grâce à la qualité de l'encadrement et de l'enseignement offerts par les différentes institutions d'enseignement publiques (cégep, écoles secondaires) et privées (écoles de musique).

LE TABLEAU DE LA SITUATION

Au rythme des années

C'est le clergé catholique, au début du siècle, qui voyait à l'organisation des loisirs et de la culture. À cette époque, la musique pratiquée dans le cadre d'organismes tels que l'Union musicale ou la Société philharmonique, constitue le loisir culturel le plus populaire. En conséquence se développe au sein de la population un goût particulièrement marqué pour cette discipline et le talent de plusieurs bons musiciens est mis au jour.

Les décennies qui suivent se caractérisent par la richesse et le dynamisme de la vie associative. C'est en effet le secteur privé qui est en grande partie responsable de la vitalité culturelle de la région.

La Société artistique de Thetford Mines, fondée en 1942, est un agent important du développement culturel. Dans les années 1960, naît la Troupe de théâtre Les Cabotins alors que l'Union musicale et la Société philharmonique se regroupent pour former l'Harmonie de Thetford Mines. C'est aussi pendant cette

décennie que naîtront le cégep et la polyvalente. Les médias (radio, journaux) jouent également un rôle de premier plan dans la diffusion de la culture.

Il faudra attendre la fin des années 1960 pour que la Ville de Thetford Mines structure son intervention dans le domaine du loisir avec la création, le 1^{er} décembre 1969, du Service municipal des parcs et de la récréation. Pour concrétiser une volonté municipale de reconnaître le mandat d'intervention culturelle du Service des loisirs, le Conseil adopte en 1987 l'appellation « Service des loisirs et de la culture ».

L'inauguration de la Maison de la culture, en janvier 1992, est l'aboutissement de plusieurs années d'efforts visant à doter la Ville de Thetford Mines d'une infrastructure à caractère culturel.

Entre-temps, le cégep s'affirme depuis la fin des années 1980 comme un acteur important du développement culturel en soutenant le secteur patrimoine-histoire (archives, généalogie, Musée) et en abritant la bibliothèque publique.

#12

La gamme de nos forces

Encore aujourd'hui, de nombreux organismes, tant privés que publics, jouent un rôle essentiel au chapitre de la dynamique culturelle locale, et ce, dans plusieurs champs d'activités, tels que la musique, le théâtre, les arts plastiques, les arts de la scène et le secteur patrimoine-histoire. Certains de ces organismes ont un rayonnement qui dépasse les limites de la région, voire même du pays.

La Ville de Thetford Mines accorde un soutien financier, technique et/ou professionnel à certains organismes culturels du milieu. En retour, c'est toute la communauté qui bénéficie de l'expertise des ressources professionnelles à l'emploi des organismes avec lesquels la Ville a établi un partenariat.

Quant au ministère de la Culture et des Communications du Québec, il reconnaît et soutient les organismes suivants :

#13

La photographie reproduite en page couverture illustre une coupe de serpentine. Cette pierre, qui constitue la richesse de la région, s'est imposée comme emblème du sens de cette politique culturelle, car elle incarne à la fois le potentiel (l'abondance de la matière première), le dynamisme (la solidité du roc), l'action (l'intervention directe de la main humaine dans le processus d'extraction) et l'impressionnant tracé des veines, comme autant de chemins et de voies d'engagement !

Texte et photographie de Guaitan Lacroix